

Xtrackers (IE) plc

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande
Numéro d'immatriculation : 393802
(la « **Société** »)

Circulaire aux Actionnaires et Avis d'Assemblée générale extraordinaire du

Xtrackers MSCI Genomic Healthcare Innovation UCITS ETF 1C (ISIN : IE000KD0BZ68)

(le « **Compartiment** »)

30 avril 2026

Cher Actionnaire,

Cet avis a pour but de vous informer, en qualité d'Actionnaire, que les administrateurs de la Société (les « **Administrateurs** ») ont décidé de convoquer une Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du Compartiment le 15 mai 2026 à 10 h 00 (heure de Dublin) au 25 North Wall Quay, Dublin 1, D01 H104, Irlande (l'« **Assemblée** » ou l'« **AGE** »). Les termes définis utilisés, sauf mention contraire dans le présent document, ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus de la Société, tel que complété en tant que de besoin (le « **Prospectus** »), et le supplément publié à l'égard du Compartiment (le « **Supplément** »).

À moins que le contexte ne s'y oppose ou que ceux-ci soient définis autrement, les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société et du supplément publié à l'égard du Compartiment.

L'objet de l'Assemblée

L'objet de l'Assemblée est de permettre aux Actionnaires d'examiner une modification proposée concernant l'objectif d'investissement du Compartiment et certaines autres modifications détaillées ci-dessous.

Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?

Modification de l'Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement actuel du Compartiment est de suivre la performance, nette de frais et dépenses, d'un indice, à savoir l'Indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation Select Screened 100 Index (l'« **Indice de Référence Actuel** »). L'Indice de Référence Actuel est basé sur l'Indice MSCI ACWI IMI Index (l'« **Indice Parent Actuel** »), qui comprend des sociétés de grande, moyenne et petite capitalisations sur les marchés développés et émergents du monde entier. Les composants de l'Indice Parent Actuel considérés comme présentant une exposition élevée aux activités commerciales

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

associées au thème de l'innovation technologique dans le secteur de la médecine génomique (notamment, par exemple, le séquençage génomique, la synthèse, l'analyse ou l'instrumentation pour la bio-informatique, la bio-informatique, le diagnostic moléculaire et la biotechnologie agricole) et qui répondent à certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** ») peuvent être inclus dans l'Indice de Référence Actuel. L'Indice de Référence Actuel est administré par MSCI Limited (l'« **Administrateur de l'Indice** »).

Il est proposé de remplacer l'objectif d'investissement du Compartiment afin de suivre la performance, nette de frais et dépenses, d'un indice qui vise à représenter la performance des actions des entreprises de grande et moyenne capitalisation des marchés développés mondiaux faisant partie du secteur des biotechnologies selon la classification Global Industry Classification Standard.

Nouvelle Politique d'investissement

Si la résolution ordinaire est approuvée par les Actionnaires du Compartiment, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée de manière à refléter que, pour atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment visera à répliquer ou suivre la performance, nette de frais et dépenses, de l'Indice MSCI World Biotechnology 20/35 Index (le « **Nouvel Indice de référence** »). Afin d'éviter toute ambiguïté, le Compartiment continuera d'adopter une Politique d'Investissement Direct et d'être un Compartiment à réplication totale.

Présentation du Nouvel Indice de référence et modification de la classification SFDR

Le Nouvel Indice de référence est également géré par l'Administrateur de l'Indice.

Le Nouvel Indice de référence est basé sur l'Indice MSCI World Index (le « **Nouvel Indice Parent** »), qui comprend des sociétés de grande et moyenne capitalisation et vise à couvrir 85 % de la capitalisation boursière ajustée du flottant cumulée des marchés développés mondiaux.

Les autres différences notables entre l'Indice de Référence Actuel et le Nouvel Indice de référence comprennent, notamment, les éléments suivants :

ESG : L'Indice de Référence Actuel applique certains critères et sélections ESG et le Compartiment promeut actuellement certaines caractéristiques, notamment environnementales et sociales, et est soumis aux exigences de publication d'un produit financier en vertu de l'Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, tel que modifié (« **SFDR** »).

Le Nouvel Indice de référence n'applique pas de sélections ESG et, suite aux modifications proposées, le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable ni de réduction des émissions de carbone. Par conséquent, le Compartiment sera soumis aux exigences en matière de publication d'un produit financier en vertu de l'Article 6 du SFDR.

Des informations complémentaires sur la méthodologie indiciaire du Nouvel Indice de référence sont disponibles à l'adresse suivante : www.msci.com.

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Sièges sociaux stipulés précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

Modification de la dénomination du Compartiment

Si la résolution ordinaire est approuvée par les Actionnaires du Compartiment, celui-ci sera renommé **Xtrackers MSCI World Biotechnology UCITS ETF**.

Approbation des Actionnaires

Toute modification de l'objectif d'investissement du Compartiment telle que décrite ci-avant est soumise à l'approbation par résolution ordinaire des Actionnaires du Compartiment.

À cette fin, l'Assemblée a été convoquée et se déroulera au 25 North Wall Quay, Dublin 1, D01 H104, Irlande, le 15 mai 2026, aux heures stipulées dans l'avis ci-joint. L'avis officiel de l'Assemblée et le Formulaire de procuration sont joints aux présentes (en Annexe 2).

Le quorum nécessaire pour l'Assemblée est d'un Actionnaire présent (en personne ou par procuration) habilité à voter dans le cadre des questions devant être traitées. Si le quorum n'est pas atteint au terme d'un délai de trente (30) minutes à compter de l'heure fixée pour l'Assemblée, ou s'il n'est plus respecté au cours de l'Assemblée, l'Assemblée sera ajournée jusqu'à 10 h 00 (heure de Dublin) le 22 mai 2026 sans nouvel avis aux Actionnaires. Le quorum lors de l'assemblée ajournée sera constitué desdits Actionnaires présents lors de l'assemblée ajournée en personne ou par procuration et une personne autorisée à être comptabilisée dans le quorum présente lors de toute assemblée ajournée suffira à constituer le quorum. La résolution sera proposée lors de l'assemblée ajournée de la manière décrite ci-avant.

L'avis stipule le texte de la résolution devant être proposée lors de l'Assemblée. La résolution sera proposée en tant que résolution ordinaire, ce qui signifie que plus de 50 % du nombre total de votes exprimés est nécessaire pour que la résolution soit adoptée par l'Assemblée. Si la résolution est adoptée à la majorité requise, elle liera de façon contraignante tous les Actionnaires du Compartiment, quelle que soit la façon dont ils ont voté ou qu'ils aient voté ou non, et les modifications proposées sont censées prendre effet et être reflétées dans un Supplément révisé le 1 juin 2026 ou aux alentours de cette date (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Droit de participer et de voter

Veuillez noter que vous n'avez le droit de participer et de voter à l'Assemblée (ou à tout ajournement de celle-ci) que si vous êtes un actionnaire enregistré. Étant donné que les compartiments de la Société utilisent le modèle de règlement du Dépositaire central de titres international (« **DCTI** », International Central Securities Depository) et que Citivic Nominees Limited est l'unique actionnaire enregistré du Compartiment dans le cadre du modèle de règlement du DCTI (l'« **Actionnaire Enregistré** »), les investisseurs du Compartiment doivent soumettre leurs instructions de vote par l'intermédiaire du DCTI concerné ou du participant concerné d'un DCTI (p. ex., un dépositaire central de titres local, un courtier ou un représentant). Si un investisseur a investi dans le Compartiment par l'intermédiaire d'un courtier/négociant/autre intermédiaire, il doit contacter cette entité pour lui fournir des instructions de vote.

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

La Société précise que seuls les membres apparaissant au Registre des Membres de la Société à 10 h 00 le 13 mai 2026 ou, si l'Assemblée est ajournée, à 18 h 00 deux jours avant l'assemblée ajournée (la « **Date d'enregistrement** »), sont autorisés à assister, à prendre la parole, à poser des questions et à voter à l'Assemblée ou, le cas échéant, à tout ajournement de celle-ci et ne peuvent voter que pour le nombre d'actions enregistrées à leur nom à ladite heure. Les modifications apportées au Registre des Membres après la date d'enregistrement ne seront pas prises en considération pour la détermination du droit de toute personne à assister à l'Assemblée ou à tout ajournement de celle-ci et à y voter.

Nomination des mandataires

Un formulaire de procuration à remplir par l'Actionnaire Enregistré est joint au présent avis. Comme mentionné ci-avant, les investisseurs du Compartiment qui ne sont pas des Actionnaires Enregistrés doivent soumettre leurs instructions de vote par l'intermédiaire du DCTI concerné ou du participant concerné d'un DCTI (p. ex., un dépositaire central de titres local, un courtier ou un représentant), au lieu d'utiliser le formulaire de procuration ci-joint.

Pour être valable, le formulaire de procuration dûment rempli et signé, accompagné d'une copie du pouvoir en vertu duquel il est signé, doit être déposé par les Actionnaires Enregistrés aux bureaux du Secrétaire de la Société, Goodbody Secretarial Limited, 25 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande, avant l'heure fixée pour l'Assemblée ou tout ajournement de celle-ci. Toute modification du formulaire de procuration doit être paraphée par la personne qui l'a signé.

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Les modifications proposées sont censées prendre effet et être reflétées dans un Supplément révisé à la Date d'entrée en vigueur soit le 1^{er} juin 2026 ou aux alentours de cette date.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir [sans frais] le rachat de vos actions jusqu'au 31 mai 2026.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque :** Non
- **Augmentation du profil de risque :** Non
- **Augmentation potentielle des frais :** Non

Les modifications décrites dans le présent avis n'entraîneront aucune augmentation des frais et dépenses supportés par le Compartiment et/ou leurs Actionnaires.

- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement/ risque :** Non significatif

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).



Coûts

Si la résolution ordinaire est approuvée par les Actionnaires du Compartiment, la Commission de Société de Gestion de la catégorie d'actions 1C du Compartiment sera réduite de « Jusqu'à 0,15 % par an » à « Jusqu'à 0,10 % par an », la Commission de Plateforme restera inchangée à « Jusqu'à 0,15 % par an ». Par conséquent, la Commission globale de la catégorie d'actions 1C du Compartiment sera réduite de « Jusqu'à 0,30 % par an » à « Jusqu'à 0,25 % par an ».

Un résumé de toutes les modifications proposées figure en Annexe 1.

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Cet avis est important et requiert votre attention immédiate. En cas de doute quant aux mesures que vous devez prendre, veuillez consulter votre agent de change, directeur de banque, avocat, comptable ou autre conseiller financier indépendant. Les administrateurs de la Société assument la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans le présent document à la date de publication de celui-ci. Si vous avez vendu ou transféré l'ensemble de vos actions dans le Compartiment, veuillez transmettre le présent document à l'acquéreur ou au cessionnaire, ou bien à l'agent de change, à la banque ou à tout autre agent par le biais duquel la vente ou le transfert a été effectué(e), pour transmission à l'acquéreur ou au cessionnaire dans les plus brefs délais.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Veuillez prendre connaissance du document d'informations clés (DIC).

Des copies du Supplément existant et du Supplément proposé sont disponibles pour examen durant les heures d'ouverture de bureau habituelles à compter de la date de la présente circulaire jusqu'à l'heure de l'Assemblée (et de toute assemblée ajournée), y compris durant lesdites assemblées, au bureau du Conseiller juridique de la Société, A&L Goodbody LLP, 25 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande.

Vous pouvez également obtenir de plus amples informations concernant l'Assemblée auprès des bureaux des représentants étrangers ou en envoyant un e-mail à l'adresse Xtrackers@dws.com.

Si vous avez des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse ci-avant.

Conclusion

Les Administrateurs sont d'avis que la modification proposée concernant l'objectif d'investissement du Compartiment décrite ci-avant sert au mieux les intérêts des Actionnaires du Compartiment et vous

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

recommandent donc de voter en faveur de la résolution stipulée dans l'Avis ci-joint.

Les Administrateurs assument la responsabilité des informations contenues dans la présente circulaire.

Nous vous remercions pour votre soutien continu vis-à-vis de la Société.

Sincères salutations,

Administrateur
Pour et au nom de
Xtrackers (IE) plc

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

ANNEXE 1

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Nom actuel du Compartiment	Nouveau nom du Compartiment	Indice de Référence Actuel	Nouvel Indice de référence	Administrateur de l'Indice (aucun changement)
Xtrackers MSCI Genomic Healthcare Innovation UCITS ETF	Xtrackers MSCI World Biotechnology UCITS ETF	Indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation Select Screened 100 Index	Indice MSCI World Biotechnology 20/35 Index	MSCI Limited

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS DES FRAIS

Catégorie d'Actions/Code ISIN	Commission de Société de Gestion actuelle	Nouvelle Commission de Société de Gestion	Commission de Plateforme (aucun changement)	Commission globale actuelle	Nouvelle Commission globale
1C / IE000KD0BZ68	Jusqu'à 0,15 % par an	Jusqu'à 0,10 % par an	Jusqu'à 0,15 % par an	Jusqu'à 0,30 % par an	Jusqu'à 0,25 % par an

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

ANNEXE 2

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du
Xtrackers MSCI Genomic Healthcare Innovation UCITS ETF 1C (ISIN : IE000KD0BZ68)
(le « Compartiment »)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée générale extraordinaire du Compartiment se déroulera à 10 h 00 (heure de Dublin) le 15 mai 2026 au 25 North Wall Quay, Dublin 1, D01 H104, Irlande, afin d'étudier, et si les Actionnaires le jugent approprié, d'adopter la résolution suivante :

Par résolution ordinaire :

1. Que la modification de l'objectif d'investissement du Compartiment telle que stipulée dans la Circulaire destinée aux Actionnaires du Compartiment en date du 30 avril 2026 soit, par la présente, approuvée.

Et que toute autre question présentée de façon appropriée à l'Assemblée soit examinée.

Sur ordre du Conseil

Pour et au nom de
Goodbody Secretarial Limited
Secrétaire
30 avril 2026

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

FORMULAIRE DE PROCURATION
(à remplir uniquement par l'Actionnaire Enregistré)

XTRACKERS (IE) PLC
(la Société)

Xtrackers MSCI Genomic Healthcare Innovation UCITS ETF 1C (ISIN : IE000KD0BZ68)

(le « Compartiment »)

Je/Nous, _____, en qualité d'Actionnaire(s) du Compartiment susmentionné, désigne/ons, par la présente, le Président de l'assemblée ou, à défaut, Sarah O'Donovan ou, à défaut, un autre représentant de Goodbody Secretarial Limited ou A&L Goodbody LLP ou _____ pour voter en mon/notre* nom et pour mon/notre* compte lors de l'Assemblée générale extraordinaire devant se tenir à 10 h 00 le 15 mai 2026 et lors de tout ajournement de ladite assemblée.

* Veuillez supprimer la mention inutile

Signature : _____ Date : _____

Veuillez indiquer par un « X » dans l'espace prévu à cet effet la façon dont vous souhaitez que votre vote soit exprimé. Sauf instructions contraires, le mandataire votera ou s'abstiendra de voter en fonction de ce qu'il juge opportun.

Résolution ordinaire	POUR	CONTRE	ABSTENTION
1. Que la modification de l'objectif d'investissement du Compartiment telle que stipulée dans la Circulaire destinée aux Actionnaires du Compartiment en date du 30 avril 2026 soit, par la présente, approuvée.			

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).

Remarques :

1. Ce formulaire de procuration à remplir uniquement par l'Actionnaire Enregistré est joint au présent avis. Comme mentionné ci-avant, les investisseurs du Compartiment qui ne sont pas Actionnaires Enregistrés doivent soumettre leurs instructions de vote par l'intermédiaire du DCTI concerné ou du participant concerné d'un DCTI (p. ex., un dépositaire central de titres local, un courtier ou un représentant), au lieu d'utiliser le formulaire de procuration ci-joint.
2. Pour être valide, l'Actionnaire Enregistré doit remplir et renvoyer ce formulaire de procuration (ainsi que le pouvoir ou toute autre autorisation, le cas échéant, en vertu duquel/de laquelle il est signé ou une copie certifiée par acte notarié dudit pouvoir ou de ladite autorisation) **au plus tard 24 heures avant l'heure fixée de l'Assemblée générale extraordinaire** ou de tout ajournement de celle-ci, aux bureaux du Secrétaire de la Société, Goodbody Secretarial Limited, 25 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande (fax : + 353 1 1649 2649 ou par e-mail à l'adresse gslfunds@algoodbody.com), à l'attention de Sarah O'Donovan.
3. Veuillez insérer votre/vos nom(s) et adresse(s) en **CARACTÈRES GRAS** puis signer et dater le formulaire.
4. Tout amendement doit être paraphé.
5. Si vous souhaitez désigner en qualité de mandataire une personne autre que le Président de l'Assemblée générale extraordinaire, veuillez insérer en lettres d'imprimerie le nom complet de la personne de votre choix. Le mandataire ne doit pas nécessairement être un Actionnaire de la Société.
6. Le mandataire choisira, à son entière discrétion, la façon dont il/elle vote ou s'il ou si elle vote ou s'abstient de voter à l'égard des résolutions si aucune instruction n'est donnée concernant chacune des résolutions, et à l'égard de toute question ou toute résolution traitée lors de l'Assemblée générale extraordinaire autre que les résolutions auxquelles il est fait référence dans l'Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire.
7. Si le mandant est une entreprise, le présent formulaire de procuration doit être attesté par le cachet ou la signature d'un responsable de l'entreprise ou d'un mandataire dûment autorisé pour le compte de celui-ci. Dans le cas d'Actionnaires conjoints, n'importe quel Actionnaire peut signer, mais le nom de tous les détenteurs conjoints doit figurer. Dans l'éventualité où plusieurs détenteurs conjoints soumettraient des votes, le vote de l'actionnaire dont le nom apparaît en premier dans le registre des membres sera accepté à l'exclusion de tous les autres.
8. Le fait de remplir et de renvoyer le formulaire de procuration n'empêche pas les Actionnaires Enregistrés de participer et de voter à ladite Assemblée générale extraordinaire, si tel est leur souhait.
9. Si vous détenez des actions dans la Société par le biais du DCTI concerné ou du participant concerné d'un DCTI (p. ex., un dépositaire central de titres local, un courtier ou un représentant), le formulaire de procuration, qui indique au représentant la procédure à suivre pour voter, doit être renvoyé au DCTI concerné ou au participant concerné d'un DCTI suffisamment en avance par rapport à l'heure à laquelle doit se tenir l'Assemblée générale extraordinaire, de telle sorte que celui-ci puisse remplir et déposer le formulaire de procuration au siège social de la Société conformément à la procédure stipulée ci-avant.

Enregistrée à Dublin, en Irlande, en tant que société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée et en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. Numéro d'immatriculation : 393802. Siège social stipulé précédemment.

Administrateurs : Tom Murray (Irlandais), Michael Whelan (Irlandais), Gerry Grimes (Irlandais), Julien Boulliat (Français), Philippe Ah-Sun (Britannique), Roberto Cesca (Italien).